

CONSORT NT

Société Anonyme

58, boulevard Gouvion de Saint Cyr
75017 Paris
R.C.S Paris 389 488 016

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes consolidés

Exercice clos le 31 décembre 2021

Exelmans

Membre indépendant de **EAI** 
INTERNATIONAL

Société d'expertise comptable inscrite au tableau
de l'ordre de Paris - Ile de France.

Société de commissariat aux comptes membre
de la compagnie régionale de Paris.

CONSORT NT

Société Anonyme

58, boulevard Gouvion de Saint Cyr
75017 Paris
R.C.S Paris 389 488 016

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes consolidés

Exercice clos le 31 décembre 2021

A l'assemblée générale de la société CONSORT NT,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la société CONSORT NT relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société, à la fin de cet exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilité du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note 1 « Conventions comptables générales » de l'annexe qui expose le changement de référentiel relatif à l'application du règlement ANC 2020-01, obligatoire pour les comptes afférents aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2021.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

La note 10.6 « Reconnaissance du revenu et provisions pour pertes à terminaison » de l'annexe aux états financiers expose les règles et méthodes comptables relatives à la comptabilisation du chiffre d'affaires. Nos travaux ont consisté à apprécier le bien-fondé de la méthodologie mise en œuvre et les hypothèses sur lesquelles se fonde l'estimation du chiffre d'affaires à l'avancement, à revoir les calculs effectués par la société. Nous avons, sur ces bases, procédé, à l'appréciation du caractère raisonnable de ces estimations.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion du conseil d'administration.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Nous attestons que la déclaration consolidée de performance extra-financière prévue par l'article L.225-102-1 du code de commerce figure dans les informations relatives au groupe

données dans le rapport de gestion, étant précisé que, conformément aux dispositions de l'article L.823-10 de ce code, les informations contenues dans cette déclaration n'ont pas fait l'objet de notre part de vérifications de sincérité ou de concordance avec les comptes consolidés et doivent faire l'objet d'un rapport par un organisme tiers indépendant.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes consolidés

Il appartient à la direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celle-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le Commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- ❖ il identifie et évalue les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une

anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- ❖ il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- ❖ il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que des informations les concernant fournies dans les comptes consolidés ;
- ❖ il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- ❖ il apprécie la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle ;
- ❖ concernant l'information des personnes ou entités comprises dans le périmètre de consolidation, il collecte des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Il est responsable de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.

Paris, le 9 juin 2022

Le commissaire aux comptes

Exelmans Audit & Conseil

Signé électroniquement le 09/06/2022 par
Stephane Dahan



Stéphane DAHAN

CONSORT NT

58 Bd Gouvion-Saint-Cyr
75017 PARIS

Exercice clos le : 31/12/2021

SIRET : 389 488 016

Sommaire

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

États financiers	4
Bilan consolidé.....	4
Compte de résultat consolidé	5
Tableau de flux de trésorerie consolidé.....	6
Variations des capitaux propres	7
Faits caractéristiques de l'exercice	8
Principes, règles et méthodes de consolidation	9
1. Conventions comptables générales	9
2. Date de clôture de l'exercice	9
3. Utilisation d'estimations	9
4. Changement de méthode et comparabilité des exercices	9
5. Définition du périmètre et méthodes de consolidation adoptées	9
6. Information sectorielle.....	10
7. Variation du périmètre de consolidation	10
8. Méthode de conversion des comptes des sociétés intégrées en devises	10
9. Détermination de l'écart d'acquisition.....	11
10. Règles et méthodes comptables	11
Notes annexes sur les postes du bilan	16
11. Détail des écarts d'acquisition (goodwill).....	16
12. Immobilisations corporelles et incorporelles.....	16
13. Immobilisations financières et titres mises en équivalence.....	17
14. Clients et comptes rattachés, autres créances et comptes de régularisation	18
15. Valeurs mobilières de placement et disponibilités.....	18
16. Variation des capitaux propres consolidés	19
17. Provisions	19
18. Engagements de retraite et avantages similaires.....	19
19. Dettes financières	20
20. Fournisseurs et comptes rattachés, autres dettes et régularisation.....	20
21. Notes annexes sur les impôts différés.....	20
Notes annexes sur les postes du compte de résultat	21
22. Chiffre d'affaires.....	21
23. Autres produits d'exploitation.....	21
24. Achats consommés	22
25. Charges externes	22

26.	Impôts et taxes	22
27.	Charges de personnel	22
28.	Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	23
29.	Produits financiers	23
30.	Charges financières.....	23
31.	Produits exceptionnels.....	23
32.	Charges exceptionnelles	24
33.	Impôts sur les résultats et preuve d'impôts	24
Autres Informations.....		25
34.	Rémunérations des commissaires aux comptes	25
35.	Rémunération des dirigeants.....	25
36.	Transactions entre parties liées.....	25
Événements significatifs postérieurs à clôture.....		26

États financiers

Bilan consolidé

Données en K euro	Clôture	Ouverture (Proforma 20- 01)	Ouverture (Règlement 99-02)
Ecart d'acquisition			
Immobilisations incorporelles	2 623	378	378
dont écart d'acquisition	2 217		
Immobilisations corporelles	1 600	1 437	1 437
Immobilisations financières	568	552	552
Actif immobilisé	4 792	2 367	2 367
Clients et comptes rattachés	32 245	32 584	32 584
Impôts différés - actif			65
Autres créances et comptes de régularisation	19 285	19 150	19 084
Disponibilités	24 024	23 014	23 014
Actif circulant	75 555	74 748	74 748
Total Actif	80 347	77 115	77 115
Capital	1 761	1 761	1 761
Primes liées au capital	565	565	565
Réserves	23 644	23 293	23 293
Résultat net (Part du groupe)	6 773	3 716	3 716
Capitaux propres (part du groupe)	32 744	29 336	29 336
Intérêts minoritaires	222	201	201
Provisions	762	732	732
Impôts différés - passif			44
Provisions	762	732	776
Dettes financières	8 145	10 615	10 615
Fournisseurs et comptes rattachés	7 498	7 110	7 110
Autres dettes et comptes de régularisation	30 977	29 122	29 078
Dettes	46 620	46 846	46 802
Total Passif	80 347	77 115	77 115

Compte de résultat consolidé

Données en K euro	2021	2020
Chiffre d'affaires	140 549	135 598
Autres produits d'exploitation	3 974	1 531
Produits d'exploitation	144 524	137 129
Achats consommés	(14 712)	(12 297)
Charges de personnel	(101 460)	(98 926)
Charges externes	(14 161)	(14 378)
Impôts et taxes	(3 658)	(4 323)
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	(1 384)	(1 295)
Charges d'exploitation	(13 5 375)	(13 1 2 18)
Résultat d'exploitation	9 149	5 9 11
Produits financiers	28	29
Charges financières	(9)	(1)
Résultat financier	20	28
Produits exceptionnels	210	344
Charges exceptionnelles	(1 142)	(1 356)
Résultat exceptionnel	(9 3 2)	(1 0 11)
Impôts sur les résultats	(1 4 4 3)	(1 1 9 6)
Résultat net de l'ensemble consolidé	6 7 9 4	3 7 3 1
Intérêts minoritaires	21	14
Résultat net (Part du groupe)	6 7 7 3	3 7 1 6
Résultat par action (2.201.225 actions)	3,08	1,69

Tableau de flux de trésorerie consolidé

Données en K euro	2021.12	2020.12
Résultat net total des entités consolidées	6 794	3 731
Dotations / Reprises aux amortissements, prov. et dépréciations	701	602
Variation de l'impôt différé	(203)	48
Élimination des plus ou moins values de cessions d'actifs	(86)	
Marge brute d'autofinancement	7 205	4 380
Variation du BFR lié à l'activité (provisions incluses)	2 665	1 447
FLUX NET DE TRESORERIE GENERALE PAR L'EXPLOITATION (I)	9 870	5 827
Acquisitions d'immobilisations	(1 143)	(260)
Réduction des autres immobilisations financières	105	11
Incidence des variations de périmètre	(1 407)	
FLUX NET DE TRESORERIE GENERALE PAR L'INVESTISSEMENT (II)	(2 445)	(249)
Émissions d'emprunts	140	10 600
Remboursements d'emprunts	(2 600)	
Dividendes reçus/versés de la société mère	(3 962)	(3 962)
Variation nette des concours bancaires	(10)	7
FLUX NET DE TRESO. GENERALE PAR LES OPERATIONS DE FINANCEMENT (III)	(6 432)	6 645
Variation de change sur la trésorerie (IV)	17	(6)
VARIATION DE FLUX TRÉSORERIE (I + II + III + IV)	1 010	12 217
Trésorerie : ouverture	23 014	10 798
Trésorerie : cor. à-nouv. / reclass. / Chg méthode/ Juste valeur		
Trésorerie : clôture	24 024	23 014

Variations des capitaux propres

Données en K euro	Capital	Primes liées au capital	Réserves	Auto-contrôle	Réserves de conversion groupe	Résultat net (Part du groupe)	Capitaux propres (part du groupe)	Intérêts minoritaires
2019.12	1 761	565	21 881		39	5 357	29 603	187
Affectation du résultat N-1			5 357			(5 357)		
Distribution/ brut versé			(3 963)				(3 962)	
Résultat						3 716	3 716	14
Ecart de conv. - Effet de change					(22)		(22)	
2020.12	1 761	565	23 275		17	3 716	29 336	201
Affectation du résultat N-1			3 716			(3 716)		
Distribution/ brut versé			(3 963)				(3 962)	
Résultat						6 773	6 773	21
Reclassement								
Changement de méthode								
Variations de périmètre			538				538	
Ecart de conv. - Effet de change					59		59	
2021.12	1 761	565	23 566		76	6 773	32 744	222

Faits caractéristiques de l'exercice

Faits essentiels de l'exercice ayant une incidence comptable

La crise sanitaire Covid-19 avait eu des conséquences très importantes en 2020 sur l'activité du groupe CONSORT NT, ses effets se sont poursuivis avec des conséquences plus limités :

La hausse du chiffre d'affaires du groupe Consort NT de 5 M€ ne suffit pas à revenir au niveau d'activité avant Covid-19 de l'année 2019 (145 M€).

Les filiales du groupe ont bénéficié de 971 K€ de remboursement de chômage partiel.

Au 31 décembre 2021, le groupe n'a aucune dette dont les échéances ont été reportées.

Variation de périmètre et écart d'acquisition

Consort France a racheté auprès de Consort NT Holding l'intégralité des titres des sociétés ALTEA Conseil pour 1 657 milliers d'euros et KEARA pour 250 milliers d'euros.

Cette opération a engendré un écart d'acquisition à hauteur de 1 496 milliers d'euros pour ALTEA Conseil et de 721 milliers d'euros pour KEARA, soit un total de 2 217 milliers d'euros.

Les 2 sociétés précédemment citées ont également été fusionnées dans Consort France avec effet rétroactif comptable et fiscal au 01-01-2021. A l'issue de cette fusion, un mali de fusion a été constaté pour un total de 1 679 milliers d'euros, éliminé en consolidation.

Principes, règles et méthodes de consolidation

1. Conventions comptables générales

Les comptes annuels de l'exercice sont élaborés et présentés conformément aux dispositions législatives et réglementaires françaises ainsi qu'aux pratiques généralement admises en France.

En particulier, la société présente ses comptes annuels selon les principes et méthodes comptables définis par le plan comptable général tel que présenté par le règlement de l'ANC n°2020-01 du Comité de la Réglementation Comptable du 6 mars 2020 et complétés des règlements subséquents.

Il s'agit d'un changement de référentiel (anciennement CRC 99-02) imposé par la modification des textes et dont le changement ne nécessite pas de justification de notre part. Ce changement n'a aucun impact sur les méthodes et options comptables retenues et appliquées. Les modifications de présentation ont été présentées dans le bilan et ont été rappelées dans les rubriques concernées.

L'ensemble des notes et tableaux présentés dans cette annexe sont exprimés en euros sauf indication contraire.

2. Date de clôture de l'exercice

L'exercice clos le 31/12/2021 a une durée de 12 mois. L'exercice précédent avait une durée identique. La date de clôture des comptes individuels de l'entreprise consolidante est identique à celles des entreprises consolidées.

3. Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers implique que la Direction du Groupe ou des filiales procède à des estimations et retienne des hypothèses qui affectent les montants présentés au titre des éléments d'actifs et de passifs inscrits au bilan consolidé, ainsi que les informations relatives aux actifs et passifs éventuels à la date d'établissement de ces informations financières et les montants présentés au titre des produits et des charges de l'exercice.

La Direction revoit ses estimations et appréciations de manière constante sur la base de son expérience passée ainsi que de divers autres facteurs jugés raisonnables, qui constituent le fondement de ses appréciations de la valeur comptable des éléments d'actifs et de passifs. Les résultats réels pourraient différer sensiblement de ces estimations en fonction d'hypothèses ou de conditions différentes.

4. Changement de méthode et comparabilité des exercices

Les méthodes d'évaluation utilisées n'ont pas été modifiées d'un exercice à l'autre. Les méthodes de présentation ont quant à elle été modifiées selon les principes et méthodes comptables définis par le plan comptable général tel que présenté par le règlement de l'ANC n°2020-01 du Comité de la Réglementation Comptable du 6 mars 2020 et complétés des règlements subséquents. Les modifications de présentation ont été présentées dans le bilan et ont été rappelées dans les rubriques concernées.

5. Définition du périmètre et méthodes de consolidation adoptées

Les filiales sont toutes les entités (y compris, le cas échéant, les entités ad hoc) pour lesquelles le Groupe a le pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles, pouvoir s'accompagnant généralement de la détention de plus de la moitié des droits de vote. Les droits de vote potentiels sont pris en compte lors de l'évaluation du contrôle exercé par le Groupe sur une autre entité lorsqu'ils découlent d'instruments susceptibles d'être exercés ou convertis au moment de cette évaluation.

Les filiales sont consolidées par intégration globale à compter de la date à laquelle le contrôle est transféré au groupe. Elles sont déconsolidées à compter de la date à laquelle le contrôle cesse d'être exercé. Les sociétés dans lesquelles le Groupe exerce, directement ou indirectement, un contrôle conjoint sont consolidées par intégration proportionnelle.

6. Information sectorielle

Pour les besoins de l'information sectorielle, un secteur d'activité ou une zone géographique est défini comme un ensemble homogène de produits, services, métiers ou pays qui est individualisé au sein de l'entreprise, de ses filiales ou de ses divisions opérationnelles.

La segmentation adoptée pour l'analyse sectorielle est issue de celle qui prévaut en matière d'organisation interne du Groupe. Les secteurs d'activités ou les zones géographiques représentant moins de 10 % du total consolidé ont été regroupés.

7. Variation du périmètre de consolidation

Le périmètre de consolidation comprend les sociétés suivantes au 31 décembre 2021 :

Sociétés	Méthode	% d'intérêt (Clôture)	% d'intérêt (Ouverture)
CONSORT NT, ESN 389 488 016, 58 bd Gouvion Saint-Cyr - 75017 Paris (société mère)			
CONSORT FRANCE, ESN 418 827 655, 58 bd Gouvion Saint-Cyr - 75017 Paris	IG	100,00	100,00
CONSORT R&D, ESN 430 195 271, 58 bd Gouvion Saint-Cyr - 75017 Paris	IG	90,00	90,00
CONSORT MAROC, 5 rue Fidouzi, Casablanca, Maroc	IG	100,00	100,00
CONSORT ITALIA, Via Brigata Lupi, 6, Bergamo, Italie	IG	100,00	100,00

La fusion des sociétés Altea Conseil et Keara avec Consort France a eu un impact sur le périmètre de consolidation de l'exercice 2021.

La société Consort Italia est en sommeil.

8. Méthode de conversion des comptes des sociétés intégrées en devises

Lorsque les comptes des sociétés étrangères consolidées sont établis dans une devise autre que l'euro, la méthode de conversion retenue est la « méthode du taux de clôture » :

Les états financiers des filiales étrangères sont établis dans leur devise de fonctionnement, c'est-à-dire dans la devise qui est significative de l'activité de la filiale concernée.

La conversion de l'ensemble des actifs et des passifs est effectuée au cours de clôture en vigueur à la date du bilan et la conversion des comptes de résultats est effectuée sur la base du cours moyen annuel.

L'écart de conversion qui en résulte est directement affecté en « Primes et réserves » dans la réserve de conversion incluse dans les capitaux propres

9. Détermination de l'écart d'acquisition

Les écarts d'acquisition sont déterminés grâce à des situations comptables établies afin de déterminer le montant total des capitaux propres consolidés à la date d'acquisition.

A ce stade aucun écart d'évaluation n'a été identifié.

Par ailleurs compte tenu des dates d'acquisition, la direction considère que la valeur comptable de l'écart d'acquisition reflète une valeur de marché à la clôture.

Le montant des écarts d'acquisition s'élève à 2 217 489 euros au 31 décembre 2021.

10. Règles et méthodes comptables

10.1. Immobilisations corporelles et incorporelles

Valeurs brutes

Les immobilisations incorporelles et corporelles acquises sont valorisées à leur coût historique d'acquisition constitué des éléments suivants :

- Prix d'achat ;
- Coûts directement attribuables nécessaires à leur mise en utilisation (frais accessoires) ;

Amortissements

Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée probable d'utilisation. Les principales durées sont les suivantes :

Logiciel	3 ans
Construction décomposées.....	11 à 45 ans
Installation générale et agencement divers	5 à 10 ans
Matériel de transport	2 à 5 ans
Matériel de bureau et informatique	2 à 10 ans
Mobilier	5 à 10 ans

Ces taux d'amortissement correspondent aux taux habituellement admis.

10.2. Dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles

Déclenchement du test de dépréciation

Les actifs (amortis et non amortis) sont soumis à un test de dépréciation lorsque, en raison d'événements ou de circonstances particulières (obsolescence, dégradation physique, changements importants dans le mode d'utilisation, performances inférieures aux prévisions, chute des revenus et autres indicateurs externes...), la recouvrabilité de leur valeur nette comptable est mise en doute. Une perte de valeur est comptabilisée à concurrence de l'excédent de la valeur nette comptable sur la valeur actuelle de l'actif. La valeur actuelle est la valeur la plus élevée de la valeur vénale ou de la valeur d'usage.

Les groupes d'actifs auxquels ont été affectés des écarts d'acquisition non amortis font l'objet d'un test de dépréciation au moins une fois par exercice.

Niveau de réalisation du test de dépréciation

Les tests de dépréciation sont réalisés par actif ou groupe d'actifs en comparant la valeur actuelle et la valeur nette comptable de l'actif ou du groupe d'actifs.

Lorsqu'une immobilisation est destinée à être vendue, ou lorsqu'elle n'a plus de potentiel, elle est testée à son seul niveau. Dans ce cas, lorsque sa valeur nette comptable est significativement supérieure à sa valeur actuelle, une dépréciation est comptabilisée pour ramener la valeur de l'immobilisation à sa valeur actuelle.

Dans les autres cas, les immobilisations corporelles et incorporelles, y compris les écarts d'acquisition (cf note 11), sont regroupées pour être testées. Lorsque les actifs sont regroupés, le regroupement se fait en fonction du mode de gestion et de suivi des activités, c'est-à-dire dans le cas du Groupe, par secteurs d'activité de chaque pays dans lequel le Groupe exerce ses activités.

Les actifs de support du Groupe (notamment l'immeuble du siège) sont également affectés à ces groupes d'actifs sur une base raisonnable et cohérente, c'est-à-dire dans le cas du Groupe, au prorata de leur VNC relative.

Au sujet des écarts d'acquisitions le groupe procède selon une fréquence annuelle à un test de dépréciation de ceux-ci. La valeur recouvrable de chaque Unité génératrice de trésorerie est déterminée par actualisation des flux de trésorerie futurs attendus ou par tout autre méthodologie. Le groupe estime de la présence d'une unique UGT au titre de l'exercice.

Valeur actuelle

Pour les actifs destinés à être conservés et utilisés, la valeur actuelle est le plus souvent déterminée sur la base de la valeur d'usage, celle-ci correspondant à la valeur des avantages économiques futurs attendus de son utilisation et de sa sortie. Elle est appréciée notamment par référence à des flux de trésorerie futurs actualisés déterminés dans le cadre des hypothèses économiques et des conditions d'exploitation prévisionnelles retenues par la Direction du Groupe.

Pour les actifs destinés à être cédés, la valeur actuelle est déterminée sur la base de la valeur vénale, celle-ci est appréciée par référence aux prix de marché.

Comptabilisation

Lorsque la valeur actuelle du groupe d'actifs est inférieure à la valeur nette comptable, une dépréciation est constatée. Elle est comptabilisée en priorité en réduction de la valeur comptable de l'écart d'acquisition. Le résiduel est affecté aux autres actifs du groupe d'actifs.

La reprise éventuelle de la dépréciation est examinée à chaque date de clôture. La dépréciation constatée sur l'écart d'acquisition est définitive.

10.3. Immobilisations financières

Autres immobilisations financières

Elles comprennent principalement des prêts, cautionnements et autres créances, ainsi que des titres de participation non consolidés. Une dépréciation est constituée si leur valeur d'utilité pour le Groupe devient inférieure à leur valeur comptable.

10.4. Créances clients et autres créances

Les créances clients sont comptabilisées à leur valeur nominale.

Une dépréciation est constatée lorsque la valeur d'inventaire des créances est inférieure à la valeur comptable.

10.5. Disponibilités

La rubrique « Disponibilités » comprend les liquidités, les dépôts bancaires à vue et les découverts bancaires. Les découverts bancaires figurent au bilan dans les « Emprunts et dettes financières », mais ils sont inclus dans le total de la trésorerie présenté dans le tableau de flux de trésorerie.

10.6. Reconnaissance du revenu et provisions pour pertes à terminaison

Pour les revenus et les résultats relatifs aux contrats de prestations de services négociés au forfait, le Groupe applique la méthode du pourcentage d'avancement en application des principes généraux de reconnaissance des revenus.

La détermination du pourcentage d'avancement et des revenus à comptabiliser repose sur de nombreuses estimations fondées sur le suivi des coûts ainsi que sur l'expérience acquise.

Des ajustements des estimations initiales peuvent cependant intervenir tout au long de la vie du contrat et peuvent avoir des effets significatifs sur les résultats futurs.

Par ailleurs, des provisions sont comptabilisées notamment au titre des pertes à terminaison encourues en cas de non-respect des engagements contractuels au titre des contrats de prestations de services. Ces provisions sont calculées sur notre meilleure estimation fondée sur l'expérience acquise. Ces provisions et leur variation sont comptabilisées en coût des ventes dans le cadre de la comptabilisation des résultats à l'avancement.

Le montant des coûts qui seront réellement supportés peut différer sensiblement des montants initialement provisionnés et pourra donc avoir un effet significatif sur les résultats futurs.

Le chiffre d'affaires est égal à l'ensemble des produits des activités courantes des sociétés intégrées.

Prestations de services, Contrats à long terme.

Prestations en régie :

Le chiffre d'affaires des prestations en régie est reconnu au fur et à mesure de la réalisation des prestations.

Prestations en mode projet :

Les produits afférents aux prestations de services dans le cadre de contrats à long terme sont enregistrés en fonction de l'avancement de la prestation. L'avancement est évalué sur la base des travaux exécutés à la date de clôture.

Les revenus ne sont pas comptabilisés lorsqu'il subsiste une incertitude significative quant au recouvrement du prix de la prestation.

Autres prestations :

Les autres prestations de services sont comptabilisées lors de la réalisation.

10.7. Opérations en devises

Chiffre d'affaires

Les ventes en devises sont enregistrées en chiffre d'affaires au cours du jour de la vente. L'effet de la couverture est, le cas échéant, comptabilisé dans le même compte de chiffre d'affaires.

Dettes, créances et disponibilités

Les dettes, créances et disponibilités libellées en devises sont converties en fin d'exercice à leur cours de clôture.

Les différences de conversion résultant de la réévaluation des créances et dettes en devises au cours de clôture sont inscrites au bilan en "écarts de conversion actif" lorsqu'il s'agit d'une perte latente et en "écart de conversion passif" lorsqu'il s'agit d'un gain latent. Les écarts de conversion actif font l'objet d'une provision à concurrence du risque non couvert.

Les écarts de conversion résultant de la réévaluation des disponibilités sont portés au compte de résultat, sauf si les disponibilités entrent dans une relation de couverture en tant qu'élément couvert ou élément de couverture. Dans ce cas, les écarts de conversion sont inscrits au bilan et suivent les principes de la comptabilité de couverture.

Les écarts de conversion provisionnés ou réalisés des dettes et créances d'exploitation sont comptabilisés en résultat d'exploitation. Les écarts de conversion provisionnés ou réalisés des dettes et créances financières sont comptabilisés en résultat financier.

10.8. Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission d'emprunts sont portés à l'actif et étalés sur la durée de vie des emprunts concernés.

10.9. Impôts différés

Le Groupe constate les impôts différés selon la méthode du report variable sur les différences entre valeurs comptables et fiscales des actifs et passifs du bilan. Les impôts différés, comptabilisés au taux d'impôt applicable à la date d'arrêté des comptes, sont ajustés pour tenir compte de l'incidence des changements de la législation fiscale française et des taux d'imposition en vigueur.

Des impôts différés actif sont constatés au titre des différences temporelles déductibles, des pertes fiscales et des reports déficitaires. Un actif d'impôt différé afférant à des reports déficitaires est constaté lorsqu'il est probable que l'entité fiscale concernée pourra les récupérer grâce à l'existence d'un bénéfice imposable attendu.

Les impôts différés sont inscrits à l'actif ou au passif en position nette par entité fiscale.

10.10. Provisions pour risques et charges

Des provisions sont constituées lorsque, à la clôture de l'exercice, il existe une obligation de la société à l'égard d'un tiers dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci.

Cette obligation peut être d'ordre légal, réglementaire, contractuel ou découler des pratiques de la société.

L'estimation du montant des provisions correspond à la sortie de ressources qu'il est probable que la société devra supporter pour éteindre son obligation.

10.11. Engagements relatifs aux indemnités de départ à la retraite et autres avantages à long terme

Engagements de retraite

Le seul engagement de retraite supporté par la société est constitué par les indemnités de fin de carrière (IFC) du personnel, la législation prévoyant que des indemnités sont versées aux salariés au moment de leur départ à la retraite en fonction de leur ancienneté et de leur salaire à l'âge de la retraite.

La convention collective prévoit un droit à indemnité de fin de carrière pour le personnel ayant cinq années d'ancienneté révolues.

Une provision est constituée depuis 2015 sur un seul contexte d'infogérance spécifique dont les contrats de travail des salariés ont été transférés dans le cadre d'un accord soumis à l'Unité Territoriale de la DIRECTTE du Tarn par lequel les contrats de travail ont été repris avec leur ancienneté. Le montant de cette provision dans les comptes est de 98 milliers d'euros €.

Pour les autres salariés, le groupe ne constitue pas de provision pour indemnités de fin de carrière ou complément de retraite dans ses comptes sociaux.

Cette dette latente n'est pas provisionnée dans les comptes consolidés.

En application de la recommandation ANC n°2013-02 cet engagement est estimé à 2 070 milliers d'euros au 31 Décembre 2021 et repose sur les hypothèses suivantes :

- Taux d'actualisation = 1.60 %
- Age de départ à la retraite = 65 ans pour les cadres et 62 ans pour les non cadres
- Convention collective = Syntec
- Table de mortalité = INSEE 2011-2013
- Taux de turnover = entre 0% et 60 % en fonction du statut et de l'âge du salarié
- Taux de charges sociales : 42 %

10.12. Critères retenus pour identifier les produits et les charges exceptionnels

Ces rubriques ne sont alimentées que dans le cas où un événement majeur intervenu pendant la période comptable est de nature à fausser la lecture de la performance de l'entreprise.

Il s'agit donc de produits ou charges en nombre très limité, inhabituels, anormaux et peu fréquents - de montants particulièrement significatifs - que l'entreprise présente de manière distincte dans son compte de résultat pour faciliter la compréhension de la performance opérationnelle courante.

Ils peuvent comprendre par exemple :

- les plus-values ou moins-values de cession - ou les dépréciations - importantes et inhabituelles d'actifs non courants, corporels ou incorporels
- certaines charges de restructuration : il s'agit uniquement des coûts de restructuration qui seraient de nature à perturber la lisibilité du résultat opérationnel courant, par leur caractère inhabituel et leur importance
- d'autres charges et produits d'exploitation tels qu'une provision relative à un litige d'une matérialité significative.

10.13. Crédit d'impôts recherche

Les crédits d'impôt Recherche du groupe sont comptabilisés dans le poste « subventions d'exploitation ». D'un montant de 2 068 milliers d'euros dans les comptes de 2021, ce crédit d'impôt concerne des dépenses engagées en 2021.

Conformément à sa recommandation n°2022-02 du 13 mai 2022 portant sur les modalités de première application du règlement ANC n°2020-01 relatif aux comptes consolidés établis selon les normes comptables françaises, le groupe présente le Crédit d'Impôt Recherche en résultat d'exploitation dans le compte de résultat consolidés.

10.14. Divers

Les autres composantes du bilan et du compte de résultat consolidés sont évaluées et présentées selon les normes comptables généralement admises.

Notes annexes sur les postes du bilan

11. Détail des écarts d'acquisition (goodwill)

Données en K euro	Ouverture	Clôture	Entrées de périmètre	Sorties de périmètre	Dotation	Ecart de conversion	Variations de périmètre	Autres variations
Ecart d'acquisition	905	3 122	2 217					
Amortissements des écarts d'acquisition	(905)	(905)						
Valeur nette		2 217	2 217					

Commentaires :

Conformément à la nouvelle réglementation, les écarts d'acquisitions sont désormais présentés à l'actif dans les immobilisations incorporelles.

12. Immobilisations corporelles et incorporelles (hors écart d'acquisition)

Le détail des valeurs brutes s'établit selon le tableau suivant :

Données en K euro	Ouverture	Clôture	Augmentation (Inv,Emp)	Diminution (Cess, Remb.)	Ecart de conversion	Variations de périmètre	Autres variations
Concessions, brevets et droits similaires, brevets, licences	1 621	1 580	1	(46)			3
Immobilisations incorporelles en cours	21	186	165				
Immobilisations incorporelles	1 642	1 766	166	(46)			3
Constructions	1 483	1 483					
Autres immobilisations corporelles	6 088	6 381	576	(419)	18		119
Immobilisations corporelles en cours							
Immobilisations corporelles	7 571	7 864	576	(419)	18		119
Immobilisations corporelles et incorporelles	9 213	9 630	742	(464)	18		122

Dont immobilisations en crédit-bail :

Immobilisations incorporelles

Immobilisations corporelles

Le détail des amortissements s'établit selon le tableau suivant :

Données en K euro	Ouverture	Clôture	Dotation	Diminution (Cess, Remb.)	Ecart de conversion	Variations de périmètre	Autres variations
Amortissements concessions, brevets & droits similaires	(1 264)	(1 360)	(117)	23			(2)
Immobilisations incorporelles	(1 264)	(1 360)	(117)	23			(2)
Amortissements des constructions	(909)	(943)	(34)				
Amortissements des autres immobilisations corp.	(5 225)	(5 322)	(451)	534	(4)		(176)
Immobilisations corporelles	(6 133)	(6 264)	(485)	534	(4)		(176)
Immobilisations corporelles et incorporelles	(7 397)	(7 624)	(602)	558	(4)		(178)

Dont immobilisations en crédit-bail :

Amortissements des immobilisations incorporelles

Amortissements des immobilisations corporelles

La synthèse des immobilisations corporelles et incorporelles est la suivante :

Données en K euro	Brut	Amortissement	Provision	Net
Ouverture	1 642	(1 264)		378
Augmentation (Inv,Emp)	170			170
Dotation		(117)		(117)
Diminution (Cess, Remb.)	(46)	23		(22)
Variations de périmètre		(2)		(2)
Clôture	1 766	(1 360)		406

Données en K euro	Brut	Amortissement	Provision	Net
Ouverture	7 571	(6 133)		1 437
Augmentation (Inv,Emp)	576			576
Dotation		(485)		(485)
Diminution (Cess, Remb.)	(419)	534		115
Effet de change et réévaluation	18	(4)		14
Variations de périmètre	119	(176)		(57)
Clôture	7 864	(6 264)		1 600

13. Immobilisations financières et titres mises en équivalence

Le détail des valeurs brutes s'établit selon le tableau suivant :

Données en K euro	Ouverture	Clôture	Augmentation (Inv,Emp)	Diminution (Cess, Remb.)	Variation de la Situation nette M EE	Ecart de conversion	Variations de périmètre	Autres variations
Prêts								
Dépôts et cautionnements versés	552	568	102	(105)		2		18
Immobilisations financières	552	568	102	(105)		2		18
Titres mis en équivalence								
Actifs financiers	552	568	102	(105)		2		18

La synthèse des immobilisations financières est la suivante :

Données en K euro	Brut	Provisions	Net
Ouverture	552		552
Augmentation (Inv,Emp)	102		102
Diminution (Cess, Remb.)	(105)		(105)
Reprise			
Autres variations			
Effet de change et réévaluation	2		2
Variations de périmètre	18		18
Clôture	568		568

Les créances immobilisées se décomposent par nature et par échéance comme suit :

Données en K euro	Clôture	< 1an	1 << 5 ans	> 5 ans
Prêts				
Dépôts et cautionnements versés	568			568
Créances - Actif immobilisé	568			568

14. Clients et comptes rattachés, autres créances et comptes de régularisation

Données en K euro	Brut	Dépréciat.	Clôture	Brut	Dépréciat.	Ouverture
Avances et acomptes versés sur commandes	44		44	1		1
Clients et comptes rattachés - part < 1 an	32 588	(342)	32 245	32 913	(329)	32 584
Clients et comptes rattachés	32 632	(342)	32 289	32 913	(329)	32 585
Créances sur personnel & org. Sociaux - part < 1 an	278		278	643		643
Créances fiscales hors IS- part < 1an	1 338		1 338	1 364		1 364
Impôts différés - actif	256		256	65		65
Etat, Impôt sur les bénéficiaires - part < 1an	11		11	11		11
Comptes courants - part < 1an	16 142		16 142	16 388		16 388
Autres créances - part < 1an	379	(26)	353	159	(26)	133
Charges constatées d'avance - part < 1 an	864		864	544		544
Autres créances et comptes de régularisation	19 267	(26)	19 241	19 175	(26)	19 148
Total	51 899	(368)	51 531	52 088	(355)	51 733

Commentaires :

Conformément à la nouvelle réglementation, les impôts différés actifs sont désormais présentés à l'actif dans les autres créances.

Toutes les créances ont une échéance inférieure à 12 mois, à l'exception des comptes courants qui représentent des créances relatives aux crédits d'impôts.

15. Valeurs mobilières de placement et disponibilités

Données en K euro	Ouverture	Clôture
Disponibilités	23 014	24 024
Trésorerie active	23 014	24 024
Trésorerie à court terme	23 014	24 024
Trésorerie à long terme	(15)	(5)
Trésorerie nette	23 000	24 019

16. Variation des capitaux propres consolidés

Données en K euro	Capital	Primes liées au capital	Réserves	Auto-contrôle	Réserves de conversion groupe	Résultat net (Part du groupe)	Capitaux propres (part du groupe)	Intérêts minoritaires
2019.12	1 761	565	21 881		39	5 357	29 603	187
Affectation du résultat N-1			5 357			(5 357)		
Distribution/ brut versé			(3 963)				(3 962)	
Résultat						3 716	3 716	14
Ecart de conv. - Effet de change					(22)		(22)	
2020.12	1 761	565	23 275		17	3 716	29 336	201
Affectation du résultat N-1			3 716			(3 716)		
Distribution/ brut versé			(3 963)				(3 962)	
Résultat						6 773	6 773	21
Reclassement								
Changement de méthode								
Variations de périmètre			538				538	
Ecart de conv. - Effet de change					59		59	
2021.12	1 761	565	23 566		76	6 773	32 744	222

Commentaires :

Le capital social est composé de 2.201.225 actions d'un nominal de 0,8 euro, dont 0.54 % ont été mises à la disposition du public sur Euronext Access.

Les actions sont assorties d'un droit de vote double lorsqu'elles sont détenues depuis au moins deux ans sans interruption.

17. Provisions

Données en K euro	Ouverture	Clôture	Dotations	Reprise	Ecart de conversion	Variations de périmètre	Autres variations
Provisions pour litiges - part < 1 an	619	624	410	(406)			
Autres provisions pour risques - part < 1 an		40	40				
Autres provisions pour charges - part < 1 an	112	98		(14)			
Provisions	732	762	450	(420)			

Commentaires :

Conformément à la nouvelle réglementation, les impôts différés passifs sont désormais présentés au passif dans les autres dettes.

18. Engagements de retraite et avantages similaires

Les engagements pour retraite déterminés suivant l'hypothèse d'un départ à l'initiative du salarié s'établissent à 2 070 milliers d'euros au 31 décembre 2021.

19. Dettes financières

Libellé	Ouverture	Clôture	Augmentation (Inv,Emp)	Diminution (Cess, Remb.)	Ecart de conversion	Variations de périmètre	Autres variations
Emprunts auprès établis. de crédit - part	10 600	8 140		(2 460)			
Concours bancaires (dettes)	15	5	(10)				
Intérêts courus non échus - passif							
Emprunts et dettes financières	10 615	8 145	(10)	(2 460)			

Dont immobilisations en crédit-bail :

Emprunts et dettes financières

Commentaires :

Le groupe a procédé en 2021 à un remboursement partiel de 23% de son PGE obtenu en 2020 et a opté pour un étalement sur 5 ans du solde.

20. Fournisseurs et comptes rattachés, autres dettes et régularisation

Données en K euro	Ouverture	Clôture
Dettes fournisseurs - part < 1 an	5 626	7 498
Fournisseurs et comptes rattachés	5 626	7 498
Dettes sociales - part < 1 an	16 172	16 981
Dettes fiscales (hors IS) - part < 1 an	9 103	9 337
Etat - impôts sur les bénéfices - part < 1 an	13	22
Comptes courants groupe - part < 1 an	1 989	812
Dettes s/ acquis. d'actifs - part < 1 an	327	35
Autres dettes - part < 1 an	181	360
Impôts différés - passif	44	32
Avoirs à établir	1 484	1 659
Produits constatés d'avance - part < 1 an	1 293	1 739
Autres dettes et comptes de régularisation	30 606	30 977
Total	36 231	38 475

Commentaires :

Toutes les dettes fournisseurs, sociales et fiscales ont une échéance inférieure à 12 mois.

21. Notes annexes sur les impôts différés

Donnée en kilo euro	Ouverture	Clôture	Variation du bas de bilan	Effets de taux (impôt)	Ecart de conversion	Variations de périmètre	Variation de taux d'intérêt	Autres variations
Impôts différés - actif	65	256	201	10	1			(21)
Impôts différés - passif	44	32	10	(2)	1			(21)
Valeur nette d'impôt différé	22	224	191	12	()			

Notes annexes sur les postes du compte de résultat

22. Chiffre d'affaires

Données en K euro	2021.12	2020.12
Ventes de marchandises		5
Production vendue de services	111 021	99 972
Produits des activités annexes	29 528	35 621
Chiffre d'affaires	140 549	135 598

Commentaires :

Le chiffre d'affaires est essentiellement réalisé en France et réparti en pourcentage de la façon suivante :

Libellé	CA
Répartition sectorielle	
Banque	29,70%
Industrie, Distribution & Services	28,70%
Télécom & Médias	25,00%
Energie & Utilities	7,50%
Assurance & Santé	8,10%
Public	1,0%
Répartition pour offre	
Infrastructures	76,00%
Solutions	24,00%

23. Autres produits d'exploitation

Données en K euro	2021.12	2020.12
Production stockée		
Production immobilisée	701	
Subventions d'exploitation	2 212	725
Reprise sur provisions d'exploitation	210	72
Rep./Dépr. sur actif circulant	330	333
Transferts de charges d'exploitation	512	378
Autres produits	9	23
Autres produits d'exploitation	3 974	1 531

Commentaires :

Le poste subvention d'exploitation représente majoritairement un crédit d'impôt recherche pour 2 068 milliers d'euros.

24. Achats consommés

Données en K euro	2021.12	2020.12
Achats de marchandises	(1)	(1)
Achats d'études et prestations de services	(14 099)	(11 731)
Autres achats	(101)	(166)
Achats non stockés de matières et fournitures	(512)	(399)
Achat m.p., fournit. & aut. appro.		
Achats consommés	(14 712)	(12 297)

25. Charges externes

Données en K euro	2021.12	2020.12
Sous-traitance	(5 978)	(6 208)
Locations immobilières et charges locatives	(2 748)	(3 082)
Locations mobilières et charges locatives	(375)	(419)
Entretien et réparations	(335)	(372)
Primes d'assurances	(114)	(129)
Autres services extérieurs	(11)	(11)
Personnel détaché et intérimaire	(608)	(744)
Rémun. d'intermédiaires & honoraires	(1 255)	(896)
Publicité, publications, relations publiques	(226)	(176)
Transport	(101)	(70)
Déplacements, missions et réceptions	(868)	(950)
Frais postaux et frais de télécommunications	(457)	(202)
Frais bancaires	(82)	(142)
Autres charges externes	(93)	(153)
Autres charges	(910)	(824)
Charges externes	(14 161)	(14 378)

26. Impôts et taxes

Données en K euro	2021.12	2020.12
Impôts et taxes sur rémunérations	(1 891)	(1 786)
Autres impôts et taxes	(1 766)	(2 537)
Impôts et taxes	(3 658)	(4 323)

27. Charges de personnel

Données en K euro	2021.12	2020.12
Rémunérations du personnel	(71 407)	(70 162)
Charges de sécurité soc. et de prévoy.	(27 975)	(27 026)
Autres charges de personnel	(1 646)	(1 738)
Participations des salariés	(433)	
Charges de personnel	(101 460)	(98 926)

Libellé	2021	2020
Effectif salarié moyen	1 847	1 908
Effectif productif + staff à la clôture de l'exercice (1)	2 019	2 048

(1) Dont 174 sous-traitants et intérimaires au 31 décembre 2021 contre 176 au 31 décembre 2020.

28. Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions

Donnée en kilo euro	2021.12	2020.12
Dot./Amt. & Dépr. sur immo. incorporelles	(117)	(49)
Dot./Amt. & Dépr. sur immo. corporelles	(485)	(658)
Dot. aux provisions d'exploitation	(450)	(259)
Dotations pour dépr. des actifs circulants	(331)	(329)
Dotations d'exploitation	(1 384)	(1 295)

29. Produits financiers

Données en K euro	2021.12	2020.12
Gains de change sur opérations financières		4
Autres produits financiers	28	25
Produits financiers	28	29

30. Charges financières

Données en K euro	2021.12	2020.12
Charges d'intérêts	4	(0)
Pertes de change sur opérations financières	(12)	(1)
Charges financières	(9)	(1)

31. Produits exceptionnels

Données en K euro	2021.12	2020.12
Rep. sur provisions à caractère exceptionnel	210	344
Produits exceptionnels	210	344

32. Charges exceptionnelles

Données en K euro	2021.12	2020.12
Charges exceptionnelles sur opération de gestion	(1 038)	(1 303)
VNC des immo. incorp. cédées	(24)	
VNC des immo. corp. cédées	()	
Dotations aux amortissements exceptionnels des immobilisations	(69)	
Dot. aux provisions à caractère exceptionnel		(53)
Dot. excep./Dépr. actif circulant	(11)	
Charges exceptionnelles	(1 142)	(1 356)

33. Impôts sur les résultats et preuve d'impôts

Données en K euro	2021.12	2020.12
Impôt sur les bénéfices		
Produit ou ch. d'impôt lié à l'intégration fiscale	(3 714)	(1 869)
Impôts différés	203	(48)
Crédit d'impôt recherche	2 068	721
Impôts sur les résultats	(1 443)	(1 196)

La preuve d'impôts se décompose comme suit :

Données en K euro	
Résultat avant amort/prov sur écarts d'acq, impôts et résultat des MEE	8 237
Taux d'impôt de l'entité consolidante	26,50%
Impôt théorique	2 183
Effets des différences de base	(9)
Effets des différences de taux	(643)
Crédits d'impôt et autres dispositions fiscales particulières	(73)
Ecritures manuelles sur Impôt	(15)
CHARGE D'IMPOT THEORIQUE	1 443
CHARGE D'IMPOT REELLE	1 443

Taux effectif d'impôt -17,52%

Autres Informations

34. Rémunérations des commissaires aux comptes

Le montant des honoraires figurant au compte de résultat consolidé de l'exercice s'élève à 86 milliers d'euros et se décompose comme suit :

- Honoraires afférents à la certification des comptes : 86 milliers d'euros
- Honoraires afférents aux autres services : Néant

35. Transactions entre parties liées

Les transactions avec les parties liées ont été conclues à des conditions normales de marché.

Événements significatifs postérieurs à clôture

Aucun événement significatif postérieur à la clôture de l'exercice n'est à signaler.
